



J'ai deux questions à poser

Par **mynélitalia**, le **19/05/2010 à 08:46**

Bonjour, rnvoilà il y'a déjà plus de vingt ans que mon père a été condamné pour le meurtre de ma mère ayant beaucoup à devoir à mes demi-frère et soeur et pour l'entérement etc... et ma question serait si il adviendrait qu'un jour mon père décède les dettes peuvent-ils me revenir à moi et mon frère?(nous sommes les enfants du père en question, les demi ne sont que de la même mère) urgent merci infinimentrn2ème question: voilà je suis jeune maman d'un petit garçon de 4 mois lors de l'accouchement une sage-femme m'a fait signer (alors que je suis encore sous effet des médicaments) une feuille qui disait quel nom je souhaiterais donner à mon fils cela étant qu'elle a fait une erreur que moi sa mère je ne peux rectifier ou alors prendre un avocat (avis du procureur) ses prénoms et Enzo Vincent Robert alors que j'avais choisi Roger elle c'est trompé car effectivement c'est le troisième prénom de son père elle a tout bêtement sauté une ligne a mis le Robert qui était dans les prénoms de son papa a lui également au lieu de Roger comme convenu que pourrais-je alors que l'erreur ne vienne en aucun cas des deux parents mais de la sage-femme, une lettre a été envoyée au procureur mais sans aucun effet